

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une chance pour réussir son intégration professionnelle

Le Marsan Agglomération et la ville de Mont de Marsan donnent un vrai coup de pouce à 10 jeunes du territoire grâce au dispositif du «Chantier formation qualification 2e chance» porté par le Conseil régional d'Aquitaine.

C'est autour du projet de création du club-house du complexe sportif du Beillet que le chantier formation ou « chantier école qualification 2ème chance » a vu le jour. Un projet permettant aux personnes les plus éloignées de l'emploi d'accéder à un premier niveau de qualification, de développer des compétences en adéquation avec les besoins en main d'œuvre des entreprises du territoire et de participer à une production d'intérêt général.

La construction de ce bâtiment a été officiellement lancée, le mardi 29 novembre, par Geneviève Darrieussecq, présidente du Marsan Agglomération et maire de Mont de Marsan, en présence de Romuald de Pontbriand, Secrétaire général de la préfecture, Catherine Veyssy, vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine, d'un représentant du Conseil général des Landes et de Pascal Aribaud, architecte du bâtiment. Les 10 stagiaires de la formation professionnelle étaient également présents à ce rendez-vous qui favorisera, sans aucun doute, leur intégration professionnelle. 6 d'entre eux sont issus des quartiers de la Moustey et du Peyrouat, deux des 3 quartiers de l'agglomération classés au rang des 89 quartiers sensibles de la région Aquitaine.

Tous pourront bénéficier d'une rémunération en fonction de leur situation. Ils prépareront une validation totale ou partielle du titre professionnel d'« agent d'entretien du bâtiment » et du titre professionnel de « maçon » tout en contribuant à la construction de ce bâtiment durant 6 mois. Rendez vous est pris le 22 mai 2012 pour sa livraison officielle.

Le coût de l'opération s'élève à **101 597 € HT** (hors rémunération des stagiaires prise en compte par le Conseil Régional d'Aquitaine). Ville de Mont de Marsan : 35 328 € (coût des fournitures/matériel/équipes), Conseil Régional d'Aquitaine : 33 269 € (hors rémunération stagiaires), Le Marsan Agglomération : 13 000 €, l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances ACSé : 10 000 € et le Conseil Général des Landes : 10 000 €

Ce chantier est réalisé en partenariat avec l'INSUP, un organisme de formation qui a ciblé son public : des jeunes de moins de 26 ans, des adultes demandeurs d'emploi sans qualification, des bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée et les publics des 3 quartiers prioritaires du Marsan.

En parallèle de cette opération, le Marsan Agglomération s'est engagé sur une étude d'ingénierie, avec le soutien du Conseil Régional et de l'ACSé*, destinée à proposer, à moyen terme, une programmation de supports de formation en adéquation avec les besoins des publics et les besoins en main d'œuvre du territoire. Cette démarche a pour ambition de favoriser un retour durable à l'emploi, tout en permettant de consolider la mobilisation des financeurs et des acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion.

Un dispositif du Conseil régional d'Aquitaine

Le Chantier école qualification 2ème chance est un dispositif du Conseil Régional. Cette politique régionale d'égalité des chances est un levier d'animation territoriale qui permet de créer des passerelles entre politique d'insertion et politique de formation.

C'est une démarche pédagogique originale où s'articulent une dimension formation et une dimension production grandeur nature.

A titre d'exemple, en moins de 2 ans, 34 chantiers école ont été mis en œuvre sur l'Aquitaine avec près de 500 stagiaires. 80% d'entre eux sont peu ou pas qualifiés à leur entrée, 75% des stagiaires ont validé un premier niveau de qualification au terme du chantier école, 77% de 18/25 ans accèdent à la qualification, 39% des stagiaires ont accédé directement à un emploi durable à l'issue du chantier ...

Autour du CUCS du Marsan

Afin d'accompagner le développement territorial de l'agglomération et d'organiser un bassin de vie solidaire et dynamique, Le Marsan agglomération a souhaité être signataire, dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville, d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.). Véritable document d'action stratégique, le CUCS articule les volets urbain, économique et social visant, notamment, à assurer une meilleure intégration des quartiers dans le fonctionnement de la ville et de l'agglomération et à favoriser l'égalité des chances entre tous les habitants, prioritairement en termes de formation et d'emploi.

Dans cette perspective, Le Marsan Agglomération met en place des actions spécifiques pour les publics en difficulté issus des 3 quartiers de l'agglomération classés au rang des 89 quartiers sensibles de la région Aquitaine : le Peyrouat et Majouraou à Mont de Marsan et La Moustey à Saint-Pierre-du-Mont

Les habitants de ces quartiers sont confrontés à plusieurs types de difficultés :

- **Monétaire** (chômage intense et activité faible). La moitié de la population vit dans un ménage à bas revenus. 38% bénéficient de minima sociaux (22,4% en moyenne dans les autres quartiers prioritaires d'Aquitaine)
- **Emploi** : le chômage y est très important (30% sur la Moustey, 26% des jeunes de 18/25 ans sans aucune qualification sur le quartier du Peyrouat)
- **Familiale** : 40% de familles nombreuses et monoparentales.

Contact presse :

*Anne Marie Commenay / Fayçal Charif - Le Marsan agglomération
Tél. : 05 58 46 61 55 – 05 58 46 70 45*